

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Pan European Smaller Companies (« le Fonds »)

Catégorie d'action AE LU0282719219, un compartiment de Threadneedle (Lux) (« la SICAV »).

La Société de gestion de la SICAV est Threadneedle Management Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de faire croître le montant de votre investissement.

Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de sociétés de petite taille ayant leur siège en Europe, y compris le Royaume-Uni ou des sociétés qui exercent une activité significative là-bas. Puisqu'il investit dans des sociétés de petite taille, le Fonds choisira essentiellement des actions provenant de sociétés qui ont une valeur de marché inférieure aux 300 sociétés de l'indice FTSE World Europe.

Ce fonds investit en permanence 75% minimum de son actif dans des actions de l'Espace Economique Européen (hors Lichtenstein), et est par conséquent éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions) en France.

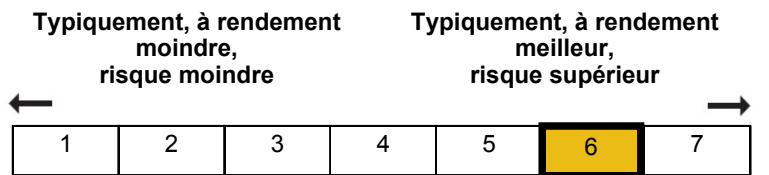
Les revenus provenant des investissements réalisés par le Fonds seront réintégrés dans la valeur des parts.

Vous pouvez acheter et vendre des parts dans le Fonds n'importe quel jour ouvré au Luxembourg à moins que les directeurs n'aient décidé qu'il y ait un nombre insuffisant de marchés ouverts. Les jours ouverts sont publiés sur www.threadneedle.com. Vous pouvez trouver plus de détails sur l'objectif et la politique d'investissement du Fonds dans la section du prospectus intitulée « Objectifs et politiques d'investissement ».

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds fera référence à l'indice HSBC Smaller European Companies.

Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes ; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas représenter une indication fiable du profil de risque à venir du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



- Le Fonds est dans cette catégorie spécifique parce qu'il a par le passé affiché un haut niveau de volatilité (quelle a été la variation de valeur du Fonds en comparaison d'autres catégories).
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissements sans risque.
- Lorsque les investissements sont réalisés dans des actifs exprimés en devise étrangère, les modifications des taux de change peuvent affecter la valeur des investissements.
- Tous les risques identifiés comme étant applicables au Fonds sont définis dans la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,85%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

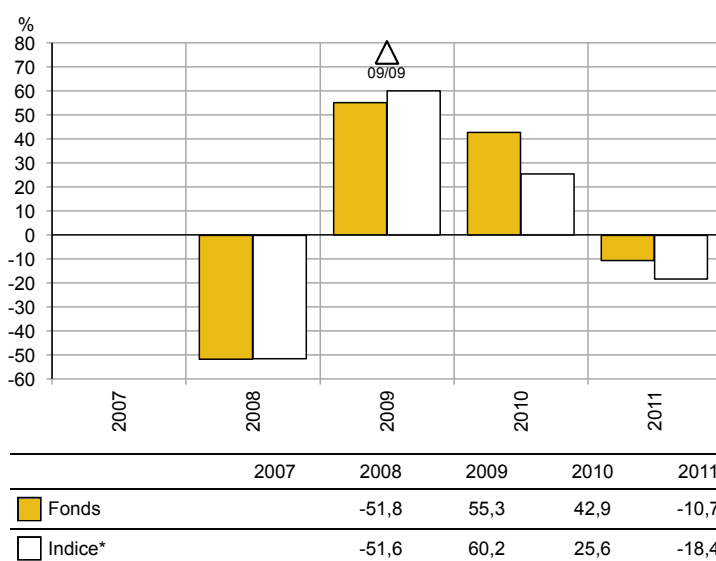
Commission de performance	AUCUNE
---------------------------	--------

- Frais de transfert (concernant le transfert dans le Fonds à partir d'un autre fonds) 0,75%.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent les coûts d'achat ou de vente des actifs pour le Fonds (à moins que ces actifs ne soient des actions d'un autre fonds).

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Suivant une modification de la structure de frais du Fonds le 1er avril 2012, le montant des frais courants pour 2011 est trompeur. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Performances passées



Source : la société FE 2012

- Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.
- Le Fonds a été lancé le 23/01/2007.
- La catégorie d'actions/de parts a été lancée le 23/01/2007.
- Les performances sont calculées en EUR.
- Δ Avant cette date, le Fonds présentait des caractéristiques différentes.
- Tous les frais et commissions, excepté les frais d'entrée, de sortie et de transfert ont été inclus dans le résultat.
- Le conseiller en investissement et la politique et l'objectif d'investissement étaient différents pendant la période allant jusqu'au 8 septembre 2009, compris.
- * HSBC European Smaller Cos

Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est RBC Investor Services Bank S.A. • Vous pouvez obtenir gratuitement des informations supplémentaires au sujet du Fonds, de la SICAV, de son prospectus, de ses derniers rapports annuels et de tous les rapports semestriels à venir auprès de la Société de gestion. Ces documents sont disponibles en anglais, français, allemand, portugais, italien, espagnol et néerlandais (pas de prospectus néerlandais). Vous pouvez obtenir d'autres informations pratiques dont notamment les derniers cours des parts du Fonds sur threadneedle.com. • La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. • La responsabilité de Threadneedle Management Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, imprécises ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM. • Ce document décrit un compartiment de la SICAV. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels concernent l'ensemble de la SICAV. • La SICAV est composée de plusieurs compartiments qui correspondent chacun à un groupe distinct d'actifs et de passifs de la SICAV. Les droits des investisseurs et des créanciers en ce qui concerne un fonds ou les droits consécutifs à la création, au fonctionnement ou à la liquidation d'un fonds sont limités aux actifs de ce fonds. • Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'autres compartiments de SICAV selon les disponibilités et les conditions applicables. Les informations indiquant comment exercer ce droit se trouvent dans la section du prospectus « Privilège d'échange. La catégorie AE de ce Fonds représente d'autres catégories. Des informations détaillées concernant les catégories représentées dans ce document et d'autres catégories d'actions disponibles dans votre pays peuvent être consultées sur le site Threadneedle.com ou dans le prospectus.